

18 BONNES RAISONS

**de vous affilier
à notre mutualité**

L'accueil d'un bambin représente un grand évènement dans la vie des (futurs) parents.

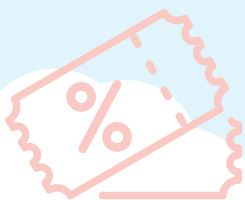
C'est pourquoi l'une de nos priorités, à la Mutualité Libérale MUTPLUS.be, est de mettre tout en œuvre pour vous accompagner au mieux durant cette période importante de votre vie.

**1**

BABY PLUS: CONSULTANTES MATERNITÉ

Vous êtes enceinte ? Ou vous le serez prochainement ? Alors vous vous posez sans doute un tas de questions. Nos consultantes maternité sont là pour vous informer, vous guider dans toutes les démarches à entreprendre, vous accompagner en douceur à travers nos différents services, et vous familiariser avec l'ensemble de la gamme de services proposés par notre mutualité. Prenez contact directement avec notre consultante dès que vous avez appris la bonne nouvelle. Nous prenons le temps de répondre à toutes vos questions aussi bien avant qu'après la naissance. Vous trouverez les coordonnées de la consultante maternité de votre région, ainsi que plein d'autres informations utiles sur notre site www.mutplus.be.

POUR PLUS D'INFOS : infofr@mutplus.be et tél: 02 209 48 11

2

BON DE MATERNITÉ

A partir du 4^{ème} mois de grossesse, vous recevez un bon d'achat de **80 €** à dépenser dans nos magasins de matériel de soins MATPLUS ou dans notre boutique de matériel de soins en ligne www.matplus.be. Vous y trouverez de nombreux articles utiles aux bébés et aux jeunes parents. Lorsque les deux parents sont affiliés à la ML MUTPLUS.be, le bon d'achat s'élève à **160 €**.

3

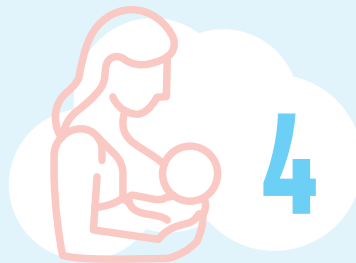
PRIME DE NAISSANCE OU BON CADEAU

**ÉTENDU
À PARTIR DU
01/01/2026**

Lors d'une naissance, nous aimons gâter toute la famille ! Ainsi, chaque parent affilié a désormais le choix, en cas de naissance, mais aussi en cas d'adoption ou de placement familial, entre une prime de **140 € par parent et par enfant** ou un bon cadeau de **270 € par parent et par enfant**.

Si les deux parents sont membres, la prime est donc doublée à **280 €** et le bon cadeau à **540 €**. Chaque parent peut également choisir une option différente : l'un la prime, l'autre le bon cadeau. Il y en a vraiment pour tous les goûts.

Les bons cadeaux peuvent être utilisés pour vos achats dans **les magasins de matériel de soins MATPLUS** ou via www.matplus.be.

**4**

PRIME D'ALLAITEMENT

Rien n'est plus naturel que les mamans qui allaitent leur bébé. Nous souhaitons donc les encourager avec une prime de **250 € après 2 mois d'allaitement** et une prime supplémentaire de **125 € après 4 mois d'allaitement**. Soit un montant total de **375 €**. En cas de naissance de jumeaux/jumelles (ou plus), cette prime est versée pour chaque enfant allaité.

5

INTERVENTION POUR LES LANGES

**NOUVEAU
À PARTIR DU
01/01/2026**

Les bébés et les jeunes enfants jusqu'à l'âge de 2 ans demandent à être changés plusieurs fois par jour. C'est pourquoi nous prévoyons une intervention pour les parents dans l'achat de langes, qu'ils soient réutilisables ou non, pour les enfants jusqu'à l'âge de 2 ans. Ces langes doivent être achetés dans nos magasins de soins MATPLUS ou via le site www.matplus.be. L'intervention s'élève à **50 €** par enfant, par parent et par année de vie.

6

ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL



Kinésithérapie périnatale

Pour les mamans qui souhaitent se préparer pendant leur grossesse ou retrouver la forme après l'accouchement, la ML MUTPLUS.be accorde une intervention de **5 € par séance** de kinésithérapie périnatale avec un maximum de **9 séances** par grossesse.

Yoga prénatal

Vous pratiquez du yoga prénatal pendant votre grossesse ? Nous remboursons maximum **5 € par leçon** avec un maximum de **9 leçons** par grossesse ou de maximum **45 €** pour l'ensemble des leçons.

Natation prénatale

Comme pour le yoga prénatal, nous accordons une intervention de **5 € par leçon** avec un maximum de **9 leçons** par grossesse ou de maximum **45 €** pour l'ensemble des leçons.

Intervention maximale pour l'accompagnement périnatal

Les différentes interventions octroyées dans le cadre de l'accompagnement périnatal (kinésithérapie périnatale, yoga prénatal et natation prénatale) peuvent être combinées, mais l'intervention totale ne peut jamais être supérieure à **45 €** par grossesse. L'accompagnement périnatal doit se dérouler entre 3 mois avant et 1 an après l'accouchement.

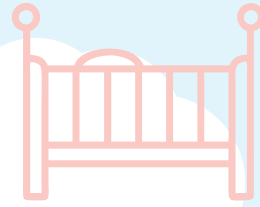
7



SOINS POSTNATALS ET ACCOMPAGNEMENT DOULA

La ML MUTPLUS.be octroie une intervention de **5 € par heure prestée**, avec un maximum de **30 heures** par accouchement, aux mamans qui font appel à un service reconnu pour soins postnatals. Cette intervention est accordée pour une période de 3 mois après la naissance ou jusqu'à 3 mois après le départ du nouveau-né de l'hôpital. Vous préférez faire appel à une Doula reconnue par l'Association francophone des Doulas de Belgique ? Cela est possible jusqu'à 3 mois après la naissance (accouchement à domicile ou ambulatoire) ou jusqu'à 3 mois après la sortie de l'hôpital. Par nouveau-né affilié, la ML MUTPLUS.be octroie une intervention jusqu'à **150 €**. Les interventions soins post natals et accompagnement Doula sont combinables, mais ne peuvent pas dépasser le montant de **150 €** par nouveau-né affilié. Trouvez une Doula sur le site www.doulas.be

10



GARDE D'ENFANTS DANS UNE CRÈCHE OU CHEZ UNE ACCUEILLANTE D'ENFANTS

La ML MUTPLUS.be souhaite stimuler les enfants dans leur développement et leurs compétences sociales. C'est pourquoi, nous accordons une intervention de **60 €** par année calendrier pour les enfants affiliés jusqu'à 2 ans inclus qui fréquentent un milieu d'accueil agréé.

8



MONITORING MORT SUBITE DU NOURRISSON

Chez certains bébés, un suivi en prévention de la mort subite du nourrisson est nécessaire. La ML MUTPLUS.be prévoit une intervention dans les frais de location d'un moniteur de surveillance respiratoire contre la mort subite du nourrisson. L'intervention s'élève à **90 € par mois**, avec un maximum de 12 mois.

11



GARDE D'ENFANTS MALADES À DOMICILE

Votre enfant est malade et vous ne trouvez personne pour le garder ? Une solution est de faire appel à un service de garde d'enfants malades à domicile. Nous octroyons, pour les enfants de moins de 15 ans couverts par un certificat médical, une intervention de **13,50 € par heure** dans les frais de ce type de service reconnu par l'Office de la Naissance et de l'Enfance, la région, la province ou la commune. L'intervention est plafonnée à un maximum de **30 heures** par année calendrier.

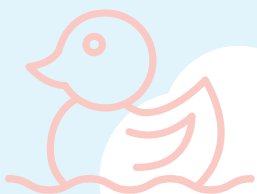
12



REMBOURSEMENT DU TICKET MODÉRATEUR POUR LES ENFANTS JUSQU'À 17 ANS INCLUS

La ML MUTPLUS.be rembourse le ticket modérateur légal, après une visite chez le médecin généraliste ou le médecin spécialiste, aux enfants jusqu'à 17 ans inclus qui disposent d'un dossier médical global (DMG). Le ticket modérateur est la différence entre les honoraires du médecin conventionné et le remboursement de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités. Les suppléments d'honoraires demandés, entre autres par des médecins non-conventionnés, ne sont pas remboursés et restent à votre charge. La **visite chez le médecin conventionné généraliste ou spécialiste est donc totalement gratuite pour les enfants jusqu'à 17 ans inclus** qui disposent d'un **dossier médical global (DMG)**.

9



BÉBÉS NAGEURS

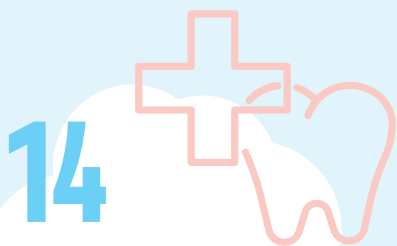
Vous souhaitez familiariser votre enfant à l'élément aquatique en l'inscrivant à des sessions bébés nageurs ? La ML MUTPLUS.be encourage cette initiative en accordant une intervention de maximum **40 €** par année calendrier.

Et en plus de l'intervention, vous recevrez désormais également un chèque cadeau de **25 €** par année calendrier. Vous pouvez échanger ce chèque via : www.mlshop.be



VACCINS

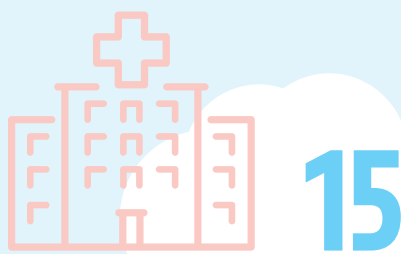
Pour certaines maladies, il est toujours conseillé de se faire vacciner. Les membres de la ML MUTPLUS.be peuvent bénéficier d'une intervention de 50% dans le coût de tous les vaccins reconnus en Belgique, y compris les vaccins de voyage. L'intervention maximale est fixée à **30 €** par membre et par année calendrier. Le montant total de l'intervention ne peut pas excéder les coûts totaux supportés par le membre.



EXONÉRATION DE PRIME POUR LES ENFANTS

jusqu'à 11 ans inclus pour MLcare+ et MLcomfort+ et jusqu'à 7 ans pour Denta Plus

La Société Mutualiste d'Assurances «Hôpital Plus» de la ML octroie une exonération de prime pour les enfants jusqu'à 11 ans inclus pour les assurances hospitalisation MLcare+, MLcomfort+, MLcontinuité+ et jusqu'à 7 ans inclus pour l'assurance soins dentaires Denta Plus si un des parents est lui aussi assuré au même produit d'assurance (MLcare+, MLcomfort+ et/ou Denta Plus). Cela signifie que **nos assurances hospitalisation sont gratuites pour les enfants jusqu'à 11 ans inclus et que l'assurance soins dentaires est gratuite pour les enfants jusqu'à 7 ans inclus.**



ROOMING-IN

Votre enfant, de moins de 18 ans, est hospitalisé. Vous souhaitez passer la nuit avec lui dans sa chambre d'hôpital, dans un hôtel hospitalier ou dans une maison de répit ?

L'intervention de la ML MUTPLUS.be est fixée à **10 € par nuitée** avec un maximum de **14 nuitées** par année calendrier.



MAGASIN DE MATÉRIEL DE SOINS À DOMICILE MATPLUS

MATPLUS est notre magasin de matériel de soins à domicile en charge de la location et la vente de matériel médical, sanitaire et de puériculture. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour chouchouter bébé. **Les membres de la ML MUTPLUS.be bénéficient d'une réduction de 15%.** Surfez sur notre boutique en ligne www.matplus.be ou téléphonez au 02 759 70 42.



TROTTINETTE/DRAISIENNE

Votre enfant fête son 2^{ème} anniversaire? Toutes nos félicitations ! La ML MUTPLUS.be souhaite faire bouger les enfants dès leur plus jeune âge. C'est pourquoi nous offrons à votre bambin une draisienne ou une trottinette l'année de son deuxième anniversaire, et ce, **totalemtent gratuitement** !

Lorsque votre enfant atteint son deuxième anniversaire, nous prenons contact avec vous par e-mail ou par courrier postal. Une fois que vous avez reçu notre e-mail ou notre courrier, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'agence de votre choix. Sur présentation de l'e-mail ou de la lettre, notre délégué vous remettra une draisienne ou une trottinette.

**NOUVEAU
À PARTIR DU
01/01/2026**

18 BON DE PRÉVENTION

Pour préserver la santé et la sécurité de nos enfants, la prévention est essentielle. C'est pourquoi nous offrons aux enfants un bon de prévention de **50 €** à l'occasion de leur **6^e anniversaire**.

Avec ce bon, vous pouvez choisir dans les magasins de matériel de soins MATPLUS ou sur le site www.matplus.be (volet «Prévention et sécurité») parmi notre assortiment de produits de sécurité et de prévention : gilets fluorescents, casques de vélo, protections auditives, brosses à dents électriques, rehausseurs pour la voiture et bien plus encore.

D'autres services et avantages sont à découvrir dans notre brochure complète. Nous proposons en effet une large offre adaptée à chaque moment de votre vie !

Demandez notre brochure "Nos services et avantages 2026" :

- auprès de votre agence locale
- par téléphone au 02 209 48 11
- par e-mail à infofr@mutplus.be
- ou téléchargez-la sur notre site web www.mutplus.be.

Les avantages énumérés dans cette brochure sont uniquement octroyés aux membres en ordre de cotisation pour les services complémentaires. Ce document reprend les avantages d'application au 01/01/2026 et n'a qu'une valeur informative. Seuls les statuts de la mutualité définissent les droits et devoirs des membres.